

SUR LA PRÉSENCE DE QUELQUES CONSOULES ADVENTICES DANS NOTRE CANTON

Par P. Villaret

Si la flore de notre canton a subi au cours de ces cinquante dernières années de graves mutilations, elle s'est par contre enrichie d'un grand nombre d'éléments exotiques, pour la plupart anthropochores, qui ont parfois modifié considérablement le paysage botanique. C'est ainsi qu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, plusieurs *Symphytum* du groupe *asperum* furent introduits en Europe comme plantes fourragères. La culture de ces formes originaires du Caucase fut rapidement abandonnée malgré leur rusticité, leur rendement en feuilles élevés (jusqu'à 500 000 kg en plusieurs coupes). On s'est vite rendu compte que " les animaux les consommaient assez volontiers, mais sans grand enthousiasme. D'autre part, il est difficile de se procurer des graines et la culture par division des touffes est alors trop onéreuse." (R. de Vilmorin) Malgré cet abandon total, ces borraginacées ont subsisté chez nous en bien des endroits où elles occupent de préférence les talus des routes ou les prairies un peu humides.

Ayant découvert en 1961 plusieurs localités de ces "reliques", nous avons constaté que leur identification n'était pas toujours facile et correspondait à plusieurs formes voisines les unes des autres. En reprenant les excellents travaux de Kusnezow, Thellung, Bucknall et Senay (pour la bibliographie, voir Bull. Soc. Bot. France, 1940, 87, p. 321), il est possible de distinguer dans notre canton quatre espèces de *Symphytum* à fleurs violettes:

*Symphytum officinale* L. (forme à fleurs violettes)

*Symphytum asperum* Lepech. (= *S. asperum* Donn)

*Symphytum peregrinum* Ledeb.

*Symphytum coeruleum* Petitmengin (= *S. uplandicum* Nyman)

Passons rapidement en revue leurs descriptions en mettant en évidence leurs principaux caractères différentiels:

1. *Symphytum officinale* L.

Tige de 3 à 12 dm, ailée. Feuilles à poils épars, rarement tuberculeuses-sétifères, les supérieures oblongues-lancéolées largement décurrentes à la base. Calice grand (7-8 mm), velu, à lobes lancéolés acuminés. Corolle jaunâtre (var. *bohemicum* (F.W.Schmidt) Pers.), pourpre ou rose (var. *purpureum* (Pers.) Ry.), longue de 15 - 17 mm, deux fois plus longue que le calice. Anthères deux fois plus longues que leurs filets. Nucules lisses ou légèrement aréolées, non resserrées au-dessus de leur base.

2. *Symphytum asperum* Lepech.

Tige de 9 - 18 dm, à soies fortes. Feuilles hispides ou tuberculeuses-sétifères, non décurrentes, les supérieures subpétiolées, cunéiformes à la base. Calice très petit (3-5 mm) sétifère, à lobes linéaires-oblongs, obtus. Corolle d'abord rose, puis bleue, (9 - 14 mm), 4 - 5 fois plus longue que le calice. Anthères subégales à leurs filets. Nucules très veinées aréolées, resserrées au-dessus de leur base.

3. *Symphytum peregrinum* Ledeb.

Tige de 1 - 2 m, hérissée de soies réfléchies. Feuilles non décurrentes, les supérieures sessiles, oncinées-adnées sur la tige par le prolongement du limbe. Calice grand (5 - 7 mm), un peu hérissé à lobes lancéolés insensiblement acuminés. Le calice fructifère est plus grand (11 mm) et très sétifère. Corolle rose, puis bleu-clair (12 - 18 mm), 3 - 4 fois plus longue que le calice. Anthères subégales à leurs filets. Nucules, très veinées-aréolées, resserrées au-dessus de leur base.




*Symphytum coeruleum* Petitmengin est probablement un hybride entre *S. peregrinum* et *S. officinale*, plus connu sous le nom de *S. uplandicum* Nyman (nomen nudum) et présente des caractères de ces deux espèces. Il se distingue de *S. peregrinum* par ses feuilles un peu décurrentes, la décurrence ne va pas ce-

pendant d'un nœud à l'autre comme chez *S. officinale*. Le calice a des lobes aigus. La corolle est rose, plus tard entièrement bleue ou rose-bleuâtre. Les anthères égalent leurs filets. Les nuclées (le plus souvent avortées) sont tuberculeuses.

Pour résumer, nous pouvons établir la clef suivante qui permettra, dans la plupart des cas, de déterminer les formes présentes dans notre canton:

1. Feuilles supérieures décurrentes . . . . . 2
- 1\* Feuilles supérieures jamais décurrentes, tout au plus adnées-oncinées 3
2. Feuilles décurrentes d'un nœud à l'autre, la tige paraissant ailée; nuclées lisses; fleurs jaunâtres ou pourpres: *S. officinale* L.
- 2\* Feuilles moins décurrentes, la décurrence n'allant pas d'un nœud à l'autre; nuclées veinées-tuberculeuses: *S. coeruleum* Petitm.
3. Calice grand (7-8 mm) à lobes lancéolés aigus: *S. peregrinum* Ledeb.
- 3\* Calice très petit (3-5 mm) à lobes linéaires-oblongs obtus: *S. asperum* Lepech.

Répartition des espèces dans le canton: Nous avons procédé à une révision du matériel de l'Herbier cantonal de Lausanne et pouvons donner les renseignements

		
<i>S. officinale</i> L.	<i>S. asperum</i> Lepech.	<i>S. peregrinum</i> Ledeb.

floristiques suivants.

*S. officinale* L. Cette espèce, assez fréquente dans toutes les régions basses du canton, existe sous deux formes qui se distinguent par la couleur de leurs fleurs, la var. *bohemicum* à fleurs jaunâtres, la plus répandue, et la var. *purpureum* à fleurs pourpres. Cette espèce est autochtone.

*S. asperum* Lepech. a été introduit aux Ormonts au siècle dernier. Nous possédons quelques indications floristiques: Sépey, A. Mermod (1886), au-dessus du Rosey, A. Mermod (1884) et plaine d'Aigle, H. Jaccard (1904). Nous ne savons pas si ces stations existent encore.

*S. peregrinum* Ledeb. est plus fréquent. C'est le Prickly Comfrey des Anglais. Cette espèce a été signalée à: Plaine d'Aigle, H. Jaccard (1891); sur la gare de Puidoux, H. Michel (1938); sur Lalex-Grandvaux, Villaret (1951); Assens, Maillefer (1943); Thierrens, Villaret (1951); Payerne, Bois de la Râpe, A. Savary (1941); Tuilerie de Grandson, A. Besson (1917); Le Pessey près de Longinod, D. Dutoit (1930). Cette espèce existe encore probablement dans d'autres localités où elle a été confondue avec *S. officinale*.

*S. coeruleum* Petitm.: Tourbière du Tronchet, Zelafontaine (1941). Espèce à rechercher dans les localités où se trouve *S. peregrinum*.

Par ces quelques lignes, nous espérons avoir attiré l'attention des botanistes vaudois sur des plantes longtemps méconnues et confondues, qui se maintiennent chez nous grâce à leur port très robuste. Nous serions reconnaissant aux membres du Cercle de nous signaler toutes les observations qu'ils auraient pu faire sur ces borraginacées adventives.